



MENER À BIEN LA TRANSMISSION DE SA FERME (VOLET 2 JURIDIQUE)

Objectifs:

- Identifier ses enjeux, ses valeurs et ses besoins quand à la reprise de l'exploitation
- Acquérir des démarches permettant de se préparer à transmettre et de mener à bien son projet de transmission.

Le but est d'acquérir les compétences pour transmettre son exploitation en prenant compte des composantes qui permettront au cédants et au repreneur de réaliser une opération positive et gratifiante.

Programme

Mardi 17 mars

Objectifs: se familiariser avec les enjeux administratifs, juridiques et fiscaux de la transmission

Contenu:

- Schéma du parcours à l'installation et à la transmission
- Les points réglementaires
- Etudes de cas (juridiques et fiscales)
- Critère des choix à mener après examen



UNION EUROPÉENNE



WWW.QUALICERT.FR



17 mars 2025



Auch, Gers

Intervenants: Maître Arnaud Taran - notaire spécialiste dans le domaine agricole, représentant de la Chambre des notaires
François Lamboni animateur Adear du Gers

Responsable de formation: Marie-Laure BARON

Bulletin d'inscription

FORMATION : Se préparer à transmettre son exploitation

DATES : 17 mars 2025

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE:

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- ☐ chef.fe d'exploitation
- ☐ salarié.e agricole
- ☐ cotisant.e solidaire
- ☐ porteur.euse de projet
- ☐ autre, précisez:

Date d'installation le cas échéant:

.....



FORMATION PROFESSIONNELLE

SE PRÉPARER À TRANSMETTRE SON EXPLOITATION

INFORMATIONS PRATIQUES :

Durée : 7H

Public : Paysan.nes et porteur.euses de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : Auch de 9h à 17h.

Repas de midi : Repas tiré du sac pris sur place.

Accessibilité handicap : Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès à votre situation.

Coût et prises en charge: deux possibilités de financement

- **Prise en charge VIVEA :** agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire). Des documents vous seront demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : 266 euros

- **Financement personnel :** 100 euros.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités de fin de formation :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.

☐ J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

☐ En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de service de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site sur l'onglet " Formations".

Fait à :

Le

Signature

VOS ATTENTES SUR CETTE FORMATION:

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....
.....
.....
.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour le non-éligible vivea **avant le 10 mars 2025** à l'adresse suivante :



ADEAR 32/ Association pour le développement de l'emploi agricole et rural

56 avenue des Pyrénées
32 000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 / 07 77 39 52 04 ou à ml.baron@adear32.fr

Numéro d'activité de formation : 73320036332